

# *Association des propriétaires des Villas de l'Anse*

---

## Assemblée générale annuelle – 2025

### ORDRE DU JOUR

**Le vendredi 5 septembre 2025 à 19h00**

**Auditorium Des Tisserands, Magog**

**19h00 : 1. Ouverture de la réunion :**

- Quorum et vérification des inscriptions ;
- Convocation et constatation de la régularité de l'avis de convocation / [Document 1.1](#) ;
- Nomination du président et du secrétaire d'assemblée - **Décision.**

**19h05 : 2. Adoption de l'Ordre du jour /Document 2.1 – Décision**

**19h10 : 3. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) tenue le 6 septembre 2024 /[Document 3.1](#) – Décision**

**19h15 : 4. Rapport du Conseil d'administration (CA)**

Le CA fera rapport de ses activités au cours de la dernière année, en termes de réalisations et d'enjeux à connaître par les membres.

Seront notamment présentés les éléments suivants :

- Rapport des travaux du comité Architecture ;
- État d'avancement des démarches auprès du Domaine hydrique de l'État pour l'octroi d'un nouveau bail pour la Marina 2 ;
- Résultats financiers pour l'exercice se terminant au 30 avril 2025 et le budget de l'année en cours 2025-2026 / [Document 4.1](#) (A.44.1 du Règlement général (RG)) ;
- Projet de réfection des chemins ([Document 4.2](#)) ;
- Plan de maintien des actifs (PMA) 2025-2030 / [Document 4.3](#) (A.50.1 du RG) ;
- Suivi sur une question de l'AGA 2024 sur les panneaux solaires / [Document 4.4](#) ;
- Grille tarifaire et cotisation additionnelle infrastructures / [Document 8.1](#) et [Document 8.2](#) ;

**20h00 : 5. Période de questions des membres sur le Rapport du CA**

**20h45 : 6. Ratification des gestes et des résolutions du Conseil – Décision**

**20h50 : 7. États financiers pour l'exercice se terminant au 30 avril 2025 / [Document 7.1](#) / (A.47 du RG) – Décisions**

7.1 : Ratification du choix de la firme comptable externe *la Formule* CPA pour l'examen de ces états financiers ;

7.2 : Ratification de ces états financiers.

**21h00 : 8. Ratification de la grille tarifaire applicable à compter du 6 septembre 2025 / [Document 8.1](#) et [Document 8.2](#) (A.44.1 du RG) – Décision**

8.1 : Décision sur la grille tarifaire sans cotisation additionnelle infrastructures ;

8.2 : Décision sur la cotisation additionnelle infrastructures.

**21h05 : 9. Nomination d'une firme comptable externe pour l'examen des états financiers de l'exercice se terminant le 30 avril 2026 (A.47 du RG) – Décision**

**21h10 : 10. Modifications aux Règlements de l'Association proposées par le CA / [Document 10.1](#) – Décision**

**21h20 : 11. Nominations aux postes d'administrateur pour un mandat de 2 ans, de 2025 à 2027-- Décision**

- Présentation des postes à pourvoir et des candidatures reçues / [Document 11.1](#)
- Décision de nomination des administrateurs.

**21h25 : 12. Varia**

**21h40 : 13. Levée de l'Assemblée**

Le 15 août 2025